

Restaurer les continuités écologiques des bourgs pour des « Villages durables et désirables »

Identité du territoire



Localisation :

Communauté de Communes du Saint Polois

43 communes

(Pays du Ternois)

Superficie : 22 400 ha

Population : 15 553 habitants

Spécificités paysagères et types de milieux :

Paysage de plateau dominé par des espaces agricoles d'openfield et traversé par la vallée de la Ternoise. 3 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique dont une de type I.

Pressions identifiées :

Matrice agricole dépourvue en éléments éco-paysagers (haies, bosquets, talus...).

Dégradation de la qualité de la ressource en eau.

Sols vulnérables aux phénomènes de battance et d'érosion hydrique.

Pour aller plus loin...

Contacts :

Mélanie BEAUCHAMP, animatrice Trame verte et bleue pour le Pays du Ternois

melanie.beauchamp@cpie-authie.org

Marina SOODTS, chef de projet Pays du Ternois

contact@paysduternois.eu

Structure porteuse de l'action :

Communauté de communes du Saint-Polois



Avec l'appui technique du :

Pays du Ternois

Mots clés

Entrée Thématique	Type d'action
x Paysage	x Identification / Cartographie
x Milieu urbain	x Restauration / Remise en bon état
	x Sensibilisation / Communication

Contexte de l'élaboration de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche TVB

Le Pays du Ternois, dont la Communauté de Communes du Saint-Polois fait partie, a débuté sa réflexion autour de la situation environnementale de son territoire lors de la réalisation de son Profil Environnemental (2005-2007).

Une **étude de planification et de programmation de la TVB** à l'échelle du Pays a ensuite été réalisée par le CPIE Val d'Authie et co-construite avec les élus et les acteurs locaux, garantissant ainsi une cohérence d'ensemble pour assurer la reconquête des milieux naturels et leur maillage écologique. Elle a abouti à un document cadre – le **schéma TVB du Pays du Ternois** - regroupant un diagnostic de territoire, une cartographie de référence et un programme d'actions.

En 2009, les élus ont retenu 4 projets pilotes pour assurer la déclinaison opérationnelle de ce schéma dont le projet « Villages durables et désirables ».

L'**animation territoriale** auprès des collectivités et porteurs de projets est assurée par le CPIE Val d'Authie en partenariat avec le Pays du Ternois (convention partenariale, avec la participation financière du FEDER et du Conseil régional Nord-Pas de Calais).

Dernièrement, le Pays du Ternois a lancé l'**élaboration d'un SCoT** avec la volonté de prendre en compte son schéma TVB.

Contexte régional

La région Nord-Pas de Calais fait figure de pionnière en matière de TVB. Dès 1992, elle expérimente les premiers contrats de corridors écologiques visant 11 sites (principalement des Pays). Elle élabore ensuite son Schéma régional Trame verte et bleue (2007) qu'elle accompagne de deux appels à projets centrés autour de la restauration des corridors écologiques boisés et des zones humides. La déclinaison territoriale de ce schéma s'est largement appuyée sur l'échelle des Pays. Ainsi le Pays du Ternois, comme les autres Pays de la région, a été accompagné dans la mise en œuvre de sa démarche TVB.

En 2013, un nouvel appel à projets « Espaces boisés en milieu urbain » a été lancé par le Conseil régional pour favoriser l'aménagement d'espaces arborés en milieu urbain (création ou en agrandissement).

Le Conseil régional et la DREAL élaborent actuellement le Schéma régional de cohérence écologique, « SRCE-TVB », qui s'inscrit dans la continuité des démarches engagées depuis plusieurs années.

Place de la TVB dans le projet du territoire

Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion de l'échelle régionale	Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion à l'échelle du territoire
Agenda 21	Charte du Pays du Ternois
Schéma régional climat air énergie	SAGE
SDAGE	Stratégie TVB 2012-2014
SRADT	SCoT, PLUi
	Plan climat énergie territorial

Panorama des actions TVB mises en œuvre à l'échelle du Pays du Ternois

- ▲ Différents projets pilotes ont été lancés entre 2009 et 2012 sur le territoire du Pays du Ternois :
 - le projet « **Villages durables et désirables** », détaillé ci-dessous, expérimenté par la Communauté de communes du Saint Polois ;
 - une **étude** pré-opérationnelle sur la **restauration écologique des sentiers de randonnée** en corridors à l'échelle du Pays ;
 - un projet de **restauration du grand marais de Tilly-Cappelle** ;
 - un projet de **valorisation des sources de la Coqueline** (Bailleul-les-Pernes) ;
 - un projet de **reboisement d'une friche communale** (Bonnières), porté par la commune afin de reboiser avec des essences locales et mettre en place une gestion écologique accompagnée d'une valorisation pédagogique via des panneaux de sensibilisation ;
 - un projet de **restauration des sources de la Nave** porté par le Syndicat de rivière pour redonner un fonctionnement naturel à ce cours d'eau, le site ayant servi de station de pompage ;
 - un projet de **création/restauration de mares** via l'opération « Un Dragon ! Dans mon jardin ? », portée par le CPIE Val d'Authie.
- ▲ D'autres sont à venir :
 - un projet de mise en œuvre de renforcement écologique des chemins de randonnées et des talus communaux par des plantations de haies, de bosquets, l'implantation de bandes enherbées et de panneaux de sensibilisation des usagers du chemin au respect de la nature et aux enjeux de la biodiversité en utilisant la future charte de Pays.

Présentation du projet « Villages durables et désirables »

Enjeux et objectifs:

De part la faible pression d'urbanisation et le caractère rural du territoire, il est ressorti que les espaces naturels et semi-naturels péri-urbains des villages (friches, prairies, espaces verts...) pouvaient jouer le rôle d'espaces relais. Principalement au niveau des plateaux où la matrice paysagère est fortement dominée par des espaces de grandes cultures déficitaires en haies, bosquets, talus etc.

Le projet « Villages durables et désirables » vise ainsi la renaturation des cœurs de village et de leurs lisières.

L'enjeu est aussi de faire participer un large nombre de communes à la mise en œuvre de la TVB. Ce projet constitue une première étape pour montrer qu'il est possible d'améliorer le cadre de vie des habitants de leur commune tout en plantant des espèces locales de la région Nord-Pas de Calais qui contribueront à renforcer la fonctionnalité de la Trame verte et bleue au sein de leur village.

La communauté de communes du Saint-Polois s'est portée volontaire pour expérimenter ce projet à l'échelle de ses 43 communes.

Identification et cartographie des continuités écologiques

Ce travail se base sur le schéma TVB élaboré à l'échelle du Pays du Ternois qui comprend une cartographie du réseau de haies. Des données relatives à l'occupation des sols SIGALE® ainsi que la carte IGN et des photos-aériennes ont été utilisées en complément.

Description détaillée

NPdC : Nord-Pas de Calais

Dates	Étapes et opérations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2009	<p>Présentation du projet en conseil communautaire suivi de l'envoi du premier appel à projet sous forme de sollicitation communale à compléter par les communes et à renvoyer à la Communauté de communes pour analyse et validation.</p> <p>L'objectif a été de concevoir un appel à projets concis, le plus accessible aux différents élus afin que leur réponse soit la plus efficiente possible.</p> <p>Les projets sont finalisés et validés avec les communes via des échanges téléphoniques ou des visites de terrain, qui permettent de vérifier l'intérêt du projet au regard du schéma TVB du Pays du Ternois. Des adaptations du projet peuvent être proposées sur une localisation plus pertinente par rapport à la TVB, un choix d'essences plus adapté aux milieux (humides, calcicoles, forestiers...), une diversification des essences... Ces modifications sont ensuite proposées aux communes pour validation.</p>	<p>Guides et liste d'espèces du Conservatoire Botanique National de Bailleul.</p> <p>Cahier des charges de l'appel à projet boisement du Conseil Régional NPdC.</p> <p>Données SIG du Schéma TVB du Pays du Ternois</p>
Hiver 2009/2010	<p>Organisation des premières plantations sur 15 communes.</p> <p>Réalisation des animations scolaires avec 8 écoles soit 9 classes.</p>	<p>Les plantations sont réalisées par les techniciens des Brigades vertes de la Communauté de communes, les plants étant fournis par un pépiniériste local</p> <p>Outils pédagogiques pour les scolaires</p>
2010	<p>Première phase de suivi des plantations pendant l'été 2010.</p> <p>Organisation d'un comité technique dont l'objectif était de faire un premier bilan des plantations réalisées et d'identifier les points de logistiques devant être améliorés.</p>	<p>Visites de terrains</p> <p>Création d'un bordereau de suivi permettant d'informer les différents intervenants de l'avancée des étapes (validation des analyses, commandes, livraisons, plantations, modifications...)</p>

2010	Lancement d'un second appel suivant la même démarche, pour lequel 12 communes ont répondu dont 2 nouvelles par rapport au premier appel.	Cf. précédemment
Hiver 2010/2011	Organisation des plantations sur les 12 communes et formation des élus et techniciens volontaires.	
2011	Réalisation d'une seconde phase de suivi au début du printemps. Rédaction d'un article dans la lettre sur la TVB du Ternois destinée aux élus. Lancement d'un troisième appel , pour lequel 10 communes ont répondu dont 2 nouvelles par rapport au précédent appel.	Journal TVBoise rédigé par le CPIE Val d'Authie
Hiver 2011/2012	Organisation des plantations sur les 10 communes ayant répondu au 3ème appel.	
2012	Organisation à la fin de l'hiver d'un second comité technique pour préparer le bilan et le suivi final de l'opération. Edition d'un numéro spécial de la lettre de la Communauté de communes au printemps. Au vue du succès de l'opération et des crédits disponibles lancement d'un quatrième et dernier appel pour la fin d'année. Organisation des plantations à l'automne sur 15 communes dont 4 nouvelles. Suivi final de la réalisation de l'action d'ici fin 2012.	Lettre d'information de la communauté de communes
2013	Présentation des résultats de l'opération en conseil communautaire , au comité technique et au comité de pilotage TVB du Pays du Ternois .	

Au total ce projet a permis de mobiliser **24 communes** dans la démarche de TVB sur les 43 communes, conduisant à la réalisation de **52 projets communaux** au cours des 4 appels, soit environ **1000 arbres, 4000 arbustes de plantés et 1 Ha de prairies fleuries** formant des micro-habitats relais au sein des bourgs.

Quelques exemples de réalisation :



Humeroeuille

Création d'éléments champêtres au cœur du village



Pierremont

Confortement et restauration de lisières urbaines et rurales



Sibiville

Plantations de bosquets et aménagements de talus urbains



Croisette

Création de prairies fleuries, renforcement de la ceinture bocagère, plantation d'un verger...



Averdoingt

Création d'un verger, renforcement des haies bocagères autour du village et création de haies champêtres dans le village



Roellecourt

Renforcement de la ceinture bocagère

Crédits photos : Cindy Fournier, CPIE Val d'Authie.

Partenaires des différentes actions

Partenaires	Spécificités
Toutes les communes participant au projet, Pays du Ternois, Communauté de communes du Saint-Polois	Partenariat politique et technique
CPIE Val d'Authie, Maison du Bois, Pépiniériste local, Brigades vertes, éducation nationale	Partenariat technique
DREAL via le fond FEDER et Conseil Régional	Partenariat financier

Évaluation et suivi

Comité de suivi de la réalisation du projet (technique) : la Communauté de communes du Saint-Polois, le Pays du Ternois, le CPIE Val d'Authie, la Maison du Bois, les Jardins de Séricourt, La Région Nord-Pas de Calais, la DREAL.

Indicateurs : le nombre d'arbres et d'arbustes plantés ; la superficie de prairies fleuries semées.

Suivi et entretien des plantations :

Effectués par les brigades vertes et les élus ayant reçus la formation.

Coût de l'opération et financement

Budget : 145 000 euros

Liste des financeurs : Fonds FEDER (40%), Région Nord-Pas de Calais (40%), et autofinancement (20%).

Bilan

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▲ Bonne implication des communes, volonté de leur part de suivre le projet (faible coût des actions très attractif). ▲ Travail partenarial avec une forte implication des différents acteurs. ▲ Prise de conscience progressive des élus pour faire tendre leurs projets vers des plantations de plus en plus à visées écologiques plutôt que simplement paysagères. 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Logistique importante (nombreux intervenants pour la réalisation des plantations), ayant nécessité de nombreux échanges et la mise en place d'outils de suivi au cours de l'action. Le suivi peut devenir chronophage pour répondre aux exigences du FEDER. ▲ Financements limités pour développer davantage la sensibilisation auprès des habitants.

Perspectives

Dates et échéances prévisionnelles	Étapes et opérations à venir	Outils à mobiliser
2012-2014	Ce projet va être étendu sur trois Communautés de communes supplémentaires à savoir les Communautés de communes du Pernois, de la Région de Frévent et de l'Auxillois, ainsi 88 communes sur les 104 constituant le Pays du Ternois pourront bénéficier de ce projet d'ici 2014.	

Transposabilité de la démarche

Action facilement transposable, d'autres territoires en Nord-Pas de Calais mènent des démarches similaires. Le Conseil général du Nord met à disposition depuis plusieurs années un appel à projet similaire destiné aux intercommunalités pour des projets de restauration de corridors.

Ce projet peut se mener conjointement avec l'opération Plantons le Décor® coordonnée par Espaces naturels régionaux en région Nord-Pas de Calais.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

- Identifier les élus sensibilisés pour se lancer dès le démarrage dans la démarche, servant ainsi de retour d'expérience localement pour communiquer auprès des autres communes.
- Trouver un pépiniériste motivé, le projet demandant de la logistique avec les différents acteurs.